



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 19.05.2020

Numéro de publication: HR02-1004893065

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation ADC Therapeutics SA, Epalinges

ADC Therapeutics SA

(ADC Therapeutics AG) (ADC Therapeutics Ltd)

Biopôle, route de la Corniche 3 B

1066 Epalinges

ADC Therapeutics SA, à Epalinges, CHE-461.408.645 (FOSC du 01.05.2020, p. 0/1004881550). Statuts modifiés les 24 avril 2020 et 15 mai 2020. Les 14'262'500 actions nominatives de type B de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 8'075'006 actions nominatives de type C de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 7'837'512 actions nominatives de type D de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, et 11'400'026 actions nominatives de type E de CHF 0.08, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, sont transformées en 41'575'044 actions nominatives de CHF 0.08. Augmentation autorisée du capital fondée sur la décision d'autorisation du 30 mars 2020 par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 5'661'600, divisé en 70'770'000 actions nominatives de CHF 0.08, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a supprimé deux clauses statutaires relatives à une augmentation autorisée du capital (selon décision du 30 mars 2020), par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision relative à l'octroi de droits du 17 mars 2020) par décision du 24 avril 2020. Pour les détails, voir les statuts.

Registre journalier no 7895 du 15.05.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 84, Date: 01.05.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud